



**HAL**  
open science

## Contribution à l'étude systématique des oppositions entre les prépositions "à", "en" et "de"

Evelyne Saunier

► **To cite this version:**

Evelyne Saunier. Contribution à l'étude systématique des oppositions entre les prépositions "à", "en" et "de". *Faits de langues*, 2016, 48, pp.117-148. hal-01739536

**HAL Id: hal-01739536**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01739536>**

Submitted on 21 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Contribution à l'étude des oppositions entre les prépositions *à*, *en* et *de*

Évelyne Saunier\*

Ces prépositions (spécialement *à* et *de*)<sup>1</sup> sont parfois dites «vides» ou «semi vides», «purement syntaxiques», «casuelles»... par des grammairiens<sup>2</sup> ou «fonctionnelles», «incolores», par certains linguistes<sup>3</sup>. Ce sont les trois prépositions les plus fréquentes, elles entrent dans de nombreuses configurations syntaxiques<sup>4</sup>, et sont considérées comme les plus pauvres sémantiquement (de la plus à la moins ténue : *de*, *à*, *en*)<sup>5</sup>.

Il est particulièrement difficile d'en définir le sens, en raison de leur haut degré d'abstraction et, ce qui va de pair, de polysémie.

---

\* Université Paris Descartes, MoDyCo.

<sup>1</sup> F. Brunot et C. Bruneau parlent de prépositions vides pour *à* et *de*, demi-vides pour *en*. (1949 : 421).

<sup>2</sup> «La préposition est parfois une simple cheville syntaxique, notamment devant [...] certains infinitifs sujets ou compléments ; comme elle ne marque alors aucun rapport et qu'elle est vide de sens, on l'appelle préposition vide : [...] *Je le traite en frère* [...] *J'aime à lire* [...] *Elle cesse de parler*.» (Grevisse 2009 : 282).

<sup>3</sup> Pour une revue de ces positions, voir Cadiot 1997a : Chapitre 1, et 1997b. E. Spang-Hanssen est à l'origine de la notion de «préposition incolore» : «[...] nous proposons de définir les prépositions incolores comme les prépositions que la détermination plus précise d'un des termes reliés peut faire échanger contre d'autres prépositions (simples). Cette définition s'applique sans aucun doute à *de*, *à* et *en*.» (1963 : 21) Citons aussi D. Leeman : «La dénomination [vides / pleines] (et donc la théorie linguistique qu'elle présuppose) a été contestée en particulier par G. Gougenheim (1959), qui ne reconnaît qu'à *de* la vacuité sémantique en question, et par toute l'école guillaumienne [...]» (2008 : 19) Gougenheim ne reconnaît *de* comme vide que dans deux cas : introducteur (d'infinitif, de complément de nom à valeur d'adjectif...), (élément d'article indéfini. Dans tous ses autres emplois (y compris comme élément de l'article partitif), il considère que *de* a une valeur intrinsèque s'organisant autour de la notion de point de départ. (1959 : 30-39).

<sup>4</sup> Nous en proposons un récapitulatif sous forme de tableau, en annexe.

<sup>5</sup> Brøndal (1950 : 56) considère que dans le système du français moderne «le degré zéro (*de*) et le premier degré d'abstraction (*à*, *en*)» ont donné «le développement de *de*, *à* et *en* en moyen logique du rang le plus élevé et de l'efficacité la plus grande [...]» Cadiot (1997a : 36) les réunit dans le premier groupe (d'une tripartition) qualifié en ces termes : «- incolores, «vides de sens», «abstraites», «faibles» ou «synsémantiques» (*de*, *à*, sans doute *en*)».

Leur substituabilité dans certains contextes (*être en / à la retraite, commencer à / de parler, des bas de / en soie*) sans qu'apparemment le sens change alimente l'idée que ces prépositions expriment un rapport dont la nature ne dépend que des éléments qui s'y inscrivent. Nombre d'auteurs<sup>6</sup> défendent néanmoins l'idée que chaque préposition a une identité sémantique, y compris les plus abstraites<sup>7</sup>. Citons par exemple V. Brøndal (1950 : 22) :

[...] il convient de soutenir le caractère spécifique de la signification des mots : pour les prépositions, même les plus abstraites, comme pour les mots de n'importe quelle espèce, on peut poser comme une loi qu'elles ont toujours une définition tout à fait précise (en partie en raison de leur classe, en partie en raison de leur contenu particulier), que deux unités à l'intérieur d'un même système ou d'une même norme ne peuvent donc jamais être identiquement définies, et qu'il y a toujours une différence si, dans une situation donnée, on emploie une préposition ou une autre.

En effet, il est rare qu'aucune différence ne puisse être faite entre deux énoncés ne variant que par ces prépositions, que ce soit au niveau interprétatif, au niveau des contextes et registres d'emploi, ou du genre discursif. Comme le dit L. Mélis après avoir évoqué entre autres *parler de / penser à / avoir confiance en / faire confiance à* :

Le choix de la préposition n'est certes pas indépendant de son sémantisme et de celui du terme recteur, mais la fixation de la préposition rend la composante sémantique moins saillante. Celle-ci n'est toutefois pas totalement absente, puisque certaines têtes lexicales admettent plus d'une préposition et que cette variation est significative.<sup>8</sup>

De même, J.-J. Franckel et D. Paillard soutiennent dans leur *Grammaire des prépositions* que :

Chaque préposition a une identité qui se manifeste dans tous ses emplois [...] y compris dans les constructions *SV prép SN*, qui font le plus souvent l'objet d'une étude dissociée.<sup>9</sup>

Notre propos sera d'opposer systématiquement les trois<sup>10</sup> prépositions *à, en* et *de* dans différentes sphères d'emploi, dans le but de dégager certaines régularités (sans prétendre épuiser la question). Nous adoptons une approche sémasiologique et transversale, le choix des comparaisons étant déterminé par la

<sup>6</sup> Entre autres Cervoni (1991), Cadiot (1997a).

<sup>7</sup> Approche désignée sous le terme de « polysémie verticale » par L. Mélis (2003 : 98-100) à la suite de P. Cadiot (1997a). Signalons également la grande étude de A. Englebert sur *de* : « Il se confirme donc que même les effets de sens majeurs [comparatif attributif et déterminatif strict] de *de* s'enchevêtrent et qu'il n'est pas vain d'imaginer leur convergence vers une valeur fondamentale unique. » (1992 : 108)

<sup>8</sup> Mélis (2003 : 29).

<sup>9</sup> Franckel & Paillard (2007 : 10).

<sup>10</sup> Cela n'a pas été fait, à notre connaissance. « [...] Guillaume soulignait joliment : *on va par paire dans le champ de la préposition (Leçon, 6.1.51)* » (Kupferman 1996 : 3). Ces prépositions ont été étudiées deux à deux (Tamba 1983 : *en/de*, Cadiot 1997a : *à/de*), ou opposées à d'autres (P. Cadiot : *à/pour, à/avec*, Guimier 1978 : *en/dans...*).

possibilité d'oppositions à cotexte constant, sans volonté *a priori* d'explorer un domaine tel que l'espace, le temps, la transmission, le sentiment, l'expression d'un état...

Nous essaierons dans la mesure du possible de proposer des «trios minimaux» d'énoncés construits, car nous sommes attachée à la puissance heuristique des commutations et des manipulations. Mais nous recourons parallèlement à des données authentiques<sup>11</sup> qui en conforteront l'attestabilité et mettront parfois mieux en lumière les éléments contextuels pertinents pour l'analyse.

À partir de l'observation d'une certaine cohérence des différences interprétatives entre ces énoncés, nous tenterons de mettre au jour quelques propriétés fondamentales à l'œuvre régulièrement dans les emplois de *à*, *en* et *de* par-delà la différence des valeurs produites par leur interaction avec d'autres formes linguistiques.

## 1. APPROCHE ET DISPOSITIF

### 1.1. Les prépositions comme relateurs

Nous suivrons en cela une longue tradition. V. Brøndal souligne que dès le XVII<sup>e</sup> siècle :

la notion de relation ou de rapport prit [...] une importance plus grande en philosophie, ainsi en particulier chez Descartes, d'après la doctrine de qui Port Royal élabora sa logique et sa grammaire philosophique (1660). Là les prépositions sont définies comme l'expression générale de *rappports* (terme qui semble embrasser toutes les circonstances et toutes les causes, toutes les formes physiques et géométriques). (1950 : 5)

C. Guimier (2007 : 86, reprenant un travail de Sidney Greenbaum et Randolph Quirk) résume les propriétés traditionnellement attribuées à la catégorie «préposition» en six points, dont :

a. la préposition est un relateur qui établit un lien entre deux entités [...] f. la préposition spécifie - il faut comprendre *sémaniquement* - le lien entre les deux unités mises en relation.

Cette approche est défendue en particulier par J-J. Franckel et D. Paillard :

[la préposition] met en rapport deux éléments X et Y, en constituant une relation non symétrique, dans laquelle Y prend la fonction de repère de X. (2007 : 13)

Dans la lignée de ces travaux, nous considérerons que les prépositions construisent une relation particulière entre un repère Y (terme qui suit la préposition) et un élément X de statut variable.

---

<sup>11</sup> Puisées dans Frantext ou sur internet. Soulignons que notre propos n'est pas une étude de corpus, même si quelques données quantitatives peuvent venir conforter l'intuition d'une différence d'attestabilité.

Indépendamment de la nature de la préposition, l'idée même de relation, inhérente à la construction prépositionnelle, va de pair avec une certaine autonomie des termes mis en relation.

On le voit en comparant les syntagmes :

- (1) la glamourisation des femmes soldats<sup>12</sup>
- (2) la glamourisation des femmes à soldats
- (3) la glamourisation des femmes en soldats
- (4) la glamourisation des femmes de soldats

Dans (1) les notions *femme* et *soldat* s'agglomèrent pour construire des occurrences de *femme* qualitativement déterminées par *être soldat*, le N2 ayant un statut d'épithète (le rapport peut d'ailleurs s'inverser dans un syntagme *les soldats femmes*).

Dans (2) (3) et (4) le terme *soldats* est dans une relation à *femme* en tant qu'entité et non comme notion<sup>13</sup>. On peut voir d'emblée que l'interprétation de ces trois séquences est très différente.

Dans (2) *soldats* a un statut d'entité destinataire, bénéficiaire (et cela sélectionne une propriété particulière de *femme*).

Dans (3) *soldats* donne une apparence, la façon dont *femmes* se manifeste (il pourrait s'agir de mannequins habillées en militaires pour un clip). On soulignera qu'il n'y a de *soldats* que comme image, envisagés uniquement à travers ce rapport à *femmes*.

Dans (4) *soldats* correspond à un parent-repère, fondateur de l'identité des référents de *femmes*. La préposition *de* active ici la valeur «épouse» du mot *femme*, en posant *soldats* comme ce à quoi ce terme relationnel se rapporte.

## 1.2. Comparabilité des données

Deux phénomènes vont biaiser quelque peu le caractère minimal des trios d'énoncés : le statut syntaxique du SP, et la détermination du N tête du syntagme nominal régi.

1.2.1. La solidarité syntaxique entre le terme instanciant X et préposition Y sera pas identique d'une préposition à l'autre, ce qui est révélé par des transformations.

<sup>12</sup> Le Figaro Madame, Titre «Les Peshmergas et la glamourisation des femmes soldats», 23 oct. 2014.

<sup>13</sup> «Notion» entendu comme un ensemble de propriétés physico-culturelles, antérieurement à toute détermination quantitative. En référence à A. Culioli : «Lorsqu'il s'agit de notion, nous sommes dans un domaine qui nous renvoie, d'un côté à des ramifications ; les notions s'organisent les unes par rapport aux autres [...]. D'un autre côté, il y a foisonnement, c'est-à-dire que vous avez tout un ensemble de propriétés qui s'organisent les unes par rapport aux autres, qui sont physiques, culturelles, anthropologiques, et qui font qu'en fin de compte un terme ne renvoie pas à un sens, mais renvoie à – je ne dirais pas un champ, car un champ est déjà une organisation d'un certain type entre termes – mais renvoie à un *domaine notionnel*, c'est-à-dire à tout un ensemble de virtualités.» (1990 : 85)

Ainsi pour les énoncés (2-3-4), l'emploi prédicatif autonome n'est possible qu'avec *en* :

- (5) ??Elles sont à soldats.
- (6) Elles sont en soldats.
- (7) \*Elles sont de soldats.

L'observation a été souvent faite de la plus grande rigidité des syntagmes introduits par *de* :

- (8) Il n'y a pas d'origine (à + de) la raison <sup>14</sup>  
A la raison, il n'y a pas d'origine  
?? De la raison, il n'y a pas d'origine
- (9) Un manteau (en + de) laine rouge  
Un manteau rouge, en laine, ...  
?? Un manteau rouge, de laine, ... <sup>15</sup>

La pronominalisation souligne l'hétérogénéité des constructions :

- (10) Je parle à Lily - Je lui parle  
Je pense à Lily - J'y pense  
Je parle de Lily - J'en parle  
Je choisis de lire - Je le choisis  
Je crois en son programme - J'y crois  
Je vais en Espagne - J'y vais  
Je suis en colère - Je le suis  
Je négocie en anglais - \*J'y/Je le négocie

Les transformations ont une grande valeur heuristique, mais nous ne les considérons pas comme sous-jacentes aux énoncés présumés «de base» manipulés. Nous pensons même qu'elles ne leur sont pas équivalentes sémantiquement.<sup>16</sup>

Nous n'irions certes pas jusqu'à comparer :

- (11) Depuis, elle s'habillait au noir.
- (12) Depuis, elle s'habillait en noir.
- (13) Depuis, elle s'habillait de noir.<sup>17</sup>

Mais nous prendrons la «surface» des énoncés au sérieux, en faisant l'hypothèse que le statut du SP (argument ou ajout du prédicat, cliticisable ou

<sup>14</sup> Ex de Cadiot (1989 : 61).

<sup>15</sup> Contraste de Tamba (1983 : 124).

<sup>16</sup> Par exemple, la démonstration de la non équivalence sémantique entre constructions passive et active est aisée à faire. Ou encore, nous avons montré (Saunier 1996 : 242-246) que des énoncés avec la construction *y venir/passé* n'ont pas la même interprétation qu'avec la construction *venir/passé à N*.

<sup>17</sup> «Hatmer, qui **s'habillait de noir** et portait des lunettes cerclées d'acier, [...]» (P. Modiano, *Les Boulevards de ceinture*, 1972) Considérant le caractère elliptique de *au noir* (*au marché noir*), on peut tout au plus remarquer que la construction *V prép. Adj de couleur* est très contrainte avec *à*.

non, constituant ou argument d'un verbe opérateur...) est fiable à la nature de la relation en jeu.

1.2.2. Lorsque nous confronterons des énoncés où la préposition régit un SN, la détermination du nom pourra rarement être identique : *en* requiert presque toujours le nom sans déterminant, *à* est souvent suivi de LE N, et *de* accepte tantôt l'une ou l'autre forme, tantôt les deux :

- (14) Je suis (au /\*à) tournage [tous les matins en ce moment].
- (15) Je suis (en /\*en le / \*en un) tournage [on se verra plus tard].
- (16) Je suis de tournage [jeudi matin].<sup>18</sup>
- (17) Je suis du tournage [laissez-moi passer].

Le statut de *tournage* est différent dans (16) : *tournage* repère l'activité du sujet sans qu'aucun film ne soit convoqué (pronominalisation par *je le suis*) et dans (17) : il s'agit d'un film particulier (pronominalisation par *j'en suis*). De façon générale, la forme LE N donne une entité plus autonome que la forme N.

Ainsi, le rapport entre *femme* et *bicyclette* / *lunettes* est potentiellement plus varié et imprévisible dans (18) que dans (19) :

- (18) La femme (à la bicyclette / aux lunettes) était toute décoiffée.
- (19) La femme (à bicyclette / à lunettes) était toute décoiffée.

De même :

- (20) J'ai retrouvé (la poubelle / le dictionnaire) de la cuisine.
- (21) J'ai retrouvé (la poubelle / le dictionnaire) de cuisine.

Avec LE N *cuisine* a un statut de localisateur, engendrant une fonction de ce X particulier (le dictionnaire pour la grand-mère qui fait ses mots croisés à la cuisine), alors que N donne *cuisine* comme notion qualitative s'adjoignant à X comme thème, destination..., ce qui va produire un sous-type de *dictionnaire* ou de *poubelle*. Avec LE, la propriété «être N» s'incarne dans une entité porteuse de déterminations partagées par les interlocuteurs. Sans article, ses déterminations s'ajustent au terme qu'elle spécifie.

Ainsi ci-dessous, avec LE il s'agit d'un état réel, validé antérieurement, alors que dans (23) on a affaire à une norme intemporelle, *état* se définissant comme «comment doit être une salle de restaurant» :

- (22) La salle du restaurant a été remise en l'état [faute du paiement des travaux effectués].
- (23) La salle du restaurant a été remise en état [avant réouverture].

Les phénomènes de détermination interagissent avec la construction prépositionnelle pour formater, relier, déterminer la notion portée par le nom

<sup>18</sup> «2 oct. 2013 - Étudiante en cinéma sur la Capitale, **je suis de tournage jeudi matin** pour un exercice basé sur le film "Eternal Sunshine on the Spotless Mind"« (beauté blog)

suivant la préposition. Ces interactions sont complexes et demanderaient une étude au cas par cas<sup>19</sup> qui déborde le cadre du présent article, et nous n'en tiendrons pas systématiquement compte dans l'analyse. Nous ferons là aussi l'hypothèse que ces phénomènes sont liés aux propriétés des trois prépositions.

C'est aussi l'avis de W. de Mulder et D. Amiot qui, opposant *aller en prison* à *aller dans la prison*, commentent la différence en ces termes :

[L']interprétation qualifiante [qui s'impose avec *en*] peut sans doute, au moins en partie, s'expliquer par l'absence de déterminant devant le nom : le syntagme prépositionnel ne peut référer à une entité spécifique, actualisée, contrairement à ceux introduits par la préposition *dans*. (2013 : 26)

Mais pour notre part, nous adopterions la perspective inverse : le fonctionnement de *en* explique l'absence de déterminant. Autrement dit, en raison de la façon dont *en* configure Y dans son rapport à X, l'«être Y» (notion associable au nom ou au verbe au participe présent introduit par *en*) n'est pas formaté autrement que par sa relation à X.

En bref, si nous avons conscience d'une certaine hétérogénéité des données, nous soutenons qu'il y a une pertinence à comparer *la vie au château*, *la vie du château*, *la vie de château* et *la vie en château*<sup>20</sup>, les constructions syntaxiques interagissant avec les propriétés des termes en présence pour, en fonction de la préposition, autoriser, refléter ou instituer tel ou tel type de relation entre ces termes.

## 2. EXAMEN DE QUELQUES DONNEES

Nous étudierons d'abord des cas où l'une des trois prépositions (*à*, *de* puis *en*) semble se détacher nettement des deux autres (§2.1, 2.2 et 2.3). Puis nous examinerons quelques cas de figure où les valeurs éloignées des trois énoncés mettent particulièrement en lumière la spécificité de chacune d'elles.


### 2.1. à vs (en vs de)

2.1.1. On rencontre une opposition entre les trois prépositions dans des énoncés comme :

<sup>19</sup> La seule analyse des différences entre *parler boulot*, *parler de boulot*, *parler du boulot*, ou encore *parler anglais*, *parler l'anglais*, *parler en anglais* justifierait un travail à part entière.

<sup>20</sup> «Excellente étape : golf, **vie en château**, restaurant gastronomique» (www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews [...] Château des Vigiers, Monestier). Le statut de *en château* est d'ailleurs ambigu, entre argument (acceptant tous types d'expansion comme avec *au* et *du*) et modifieur (n'en acceptant pas, comme avec *dé*) : *la vie (au / du / \*en / \*de) château de Marnay* - *la vie (au / du / en / \*de) château médiéval*.



- (24) Mini cake à la pâte d'amande - "Un gâteau pour Diane" - 18 nov. 2013 - Aujourd'hui je vous propose de sortir un peu de la préparation au pâtissier, avec une sorte de **mini cake à la pâte d'amandes**. Si vous  (papachouket.canalblog.com › Sablés, Cake et Cie)
- (25) Les recettes les mieux notées - recettes de **fruits en pâte d'amandes** : les chefs de 750grammes vous ont choisi les meilleures recettes d'internautes. (750g.com/recettes\_fruits\_en\_pate\_d\_amandes.htm)
- (26) Maspain - Wikipédia - **Boules de pâte d'amandes**. Le massepain est une pâte confectionnée à base d'amandes mondées et finement moulues, mélangées à du blanc d'œuf et du [...] – (fr.wikipedia.org/wiki/Maspain)

Pour la commodité de l'exposé, transposons ces données authentiques sous la forme :

- (27) Tu veux une cigarette au chocolat ?  
 (28) Tu veux une cigarette en chocolat ?  
 (29) Tu veux une cigarette de chocolat ?

Dans (27) *cigarette* (X) est une véritable cigarette, qui se fume. *Chocolat* (Y) n'est qu'un arôme, qui distingue cette cigarette d'autres : le repérage de X par Y donne une sorte de X. Y est un élément annexe de X, qui n'en affecte pas la nature fondamentale. La question du type de X que donne ici la construction *X à Y* doit être relativisée, car un SP élément d'un GN peut donner une sous-catégorie de N quelle que soit la préposition : on a *les tissus à pois* comme *les romans de guerre* ou *les films en V.O.*, et aussi *les crèmes pour bébé*, *les pâtes sans gluten*, *les aliments sous vide* ou *les vêtements sur mesure*. Mais dans le cas qui nous intéresse ici *chocolat* fait clairement partie d'un paradigme de termes de même nature pouvant également spécifier *cigarette*, ce qui n'est pas le cas en (28) et (29).

Dans l'énoncé (28), on n'a pas une vraie cigarette, mais quelque chose qui se présente comme tel. Il y a entre *cigarette* et *chocolat* une relation de matière. Autrement dit, X n'est constitué que de Y (hors de Y, pas de X), et en même temps, c'est X qui donne forme, ancrage spatio-temporel à Y. C'est une relation que nous considérons comme typique, exemplaire, du fonctionnement de la préposition *en*. Elle illustre une forme d'interdépendance entre X et Y que nous estimons être au cœur du rapport qu'institue *en* entre X et Y.

On peut associer à (29) une situation de confection pâtissière, où le locuteur râpe du chocolat qui s'enroule (tels les gâteaux nommés «cigarettes russes»), et propose à l'allocutaire salivant une des râpures. On n'a donc pas du tout une cigarette, le référent n'en emprunte que la forme ; la notion *cigarette* est envisagée comme donnant figure au prélèvement opéré sur Y, et c'est *chocolat* qui nous intéresse, étant le point focal de la prédication.

2.1.2. Abusivement, on associe *de* à la notion de matière (*chaise en fer / chaise de fer*). Mais il est nécessaire, avec *de*, que les propriétés primitives de X et Y préfigurent cette relation. Si l'on oppose à présent *manteau de neige* et *manteau en neige*, ou *rouleau de papier recyclé* et *rouleau en papier recyclé* (pour les cheveux par ex.), on voit que cette relation de matière n'est effective qu'avec *en*.

On peut dire que dans le cas fameux<sup>21</sup> de *manteau de laine*, le dispositif mis en place par *de* ne fait que se glisser dans le sillon frayé par les caractéristiques de *laine* et *manteau*. Si *une cuillère en chocolat* contraint d'imaginer un contexte où les couverts sont mangeables, *une cuillère de chocolat (chaud)* bascule dans la quantification. Ou encore, un *oreiller de plumes* peut n'être qu'un tas de plumes que l'on a rassemblées et mises sous sa tête, alors qu'un *oreiller en plumes*<sup>22</sup> est un véritable oreiller. Il semble donc que la préposition *en* mette en place un dispositif qui, dès lors que X et Y sont concrets et inanimés, peut conduire à la relation de matière, fonctionnant aussi bien pour *étagère en plumes*<sup>23</sup> que pour *manteau en laine*.

Avec *de* le statut de «donneur de forme» proche du quantifieur (cf. *carré de chocolat*) de X va de pair avec l'impossibilité de centrer la prédication sur X :

(30) Elle est au chocolat / en chocolat / \*de chocolat.

Par ailleurs on observe nombre de figements et métaphores<sup>24</sup> de la forme *N de N*, tels *chevaux de bois* ou *jambe de bois*, *main de fer*... où il ne s'agit pas de déterminer la matière de X, la prédication étant centrée sur les propriétés de Y davantage que sur celles de X. Avec un *cheval en bois* par contre, la relation de matière est centralement en jeu dans l'énoncé<sup>25</sup>, on parle d'une sculpture, on explique ce qu'était le cheval de Troie... Les deux termes sont envisagés à l'aune de la relation, qui est au premier plan.

Dans les deux cas (*de Y* et *en Y*), il y a une solidarité entre X et Y qui n'est pas compatible avec *à*.

<sup>21</sup> Tamba (1983).

<sup>22</sup> **Oreiller en plumes** 100% Naturel. Tissu 100% Coton. Fait en France! (google)

<sup>23</sup> Ou même *hélicoptère* : «Les artistes invités affrontent le scandale, qu'il s'agisse [...] du homard gonflable de Jeff Koons [ou] de l'**hélicoptère en plumes** de Joana Vasconcelos.» (Direct matin 9.06.2015) Soulignons qu'*étagère de* (ou d'ailleurs *à*) *plumes* ferait plutôt penser au rangement d'une collection de plumes.

<sup>24</sup> Gougenheim (1950 : 187)

<sup>25</sup> Les exemples (a) et (b) suivants illustrent bien l'observation par D. Bottineau de la «dimension heuristique et sensuelle» de l'expression *en bois* (tout comme *alliance en or* vs  *médaille d'or*). «Une *statue de bois* a une connotation plus intellectuelle et distante (par opposition à la connotation empirique et engagée de *en bois*), aussi les deux tours ne se retrouvent-ils pas dans les mêmes genres discursifs et textuels.» (2013 : 49) (a) «[...] elle laissera paumes et doigts travailler Biroute, à l'intuition [...] une vaso-dilatation au top. Pas l'érection réflexe ! non ! la vraie, la psychogène, avec mes yeux plongeant dans l'échancrure de sa **robe en soie sauvage**, et la naissance de ses seins, ronds, galbés.» (L. Lang, *Les Indiens*, 2001). (b) «Mes douces buveuses mondaines ne hantaient pas la Sorbonne. [...] Les taxis en stationnement, à minuit, place Saint-André-des-Arts, me tendaient un piège presque quotidien. Emmène-t-on dans le métro nocturne ces merveilles aux **robes de soie sauvage**, et plus mouvante encore que sauvage, et plus moulante que mouvante?» (F. Nourissier, *À défaut de génie*, 2000). (a) est plus familier et plus «impliqué sensoriellement» que (b). Nous ne pensons pas nécessaire, cependant, de recourir comme l'auteur à une opération de «temporalisation», *en* «amen[ant] l'interprétant à prendre conscience de la matière dont est fait l'objet au moment même où l'expression est formulée : [...]» (2013 : 49)

## 2.1.3. Examinons ce qui se passe avec X = boîte :

- (31) Jette pas ! Je m'en sers comme boîte à trombones !  
 (32) Oh ! Une boîte en trombones ! Merci mon cœur !  
 (33) Où est encore passée la boîte de trombones ?  
 (34) On m'a bousillé ma boîte à trombones !  
 (35) On m'a bousillé ma boîte en trombones !  
 (36) On m'a bousillé ma boîte de trombones !

Comme prévu, dans (32) *en* conduit à imaginer une boîte fabriquée avec des trombones, et l'on voit en (35) que la destruction de X passe par celle de Y et inversement. De là peut-être l'expression *château de cartes* et non \**château en cartes*, alors même que le *château* n'est constitué que de cartes - mais d'une part celles-ci ne sont pas affectées (ce qui n'est pas le cas par exemple des allumettes collées et sacrifiées de la *Tour Eiffel en allumettes*), d'autre part ce *château* n'en a que peu de caractéristiques, hormis une vague forme. Notons également que les termes comme *soupe*, *pâté*, *purée* renvoyant à une forme particulière d'aliments se construisent avec *de* et non pas *en*, une *purée de carottes* étant une certaine forme dont *carottes* est la base<sup>26</sup>. Pour revenir à l'exemple souvent cité *chaise en fer* - *chaise de fer*, on pourrait dire que *fer* est avec *en* une matière, et avec *de* un matériau.

Concernant l'opposition entre (31) et (33), on notera que la *boîte à trombones* peut parfaitement contenir autre chose, ou rien, alors que la *boîte de trombones* en contient nécessairement.<sup>27</sup> Dès lors (36) s'entendra volontiers comme abîmer les trombones, y compris en laissant la boîte intacte, ce qui n'est pas le cas avec (34) où c'est seulement le contenant qui est abîmé.

Pour ce genre d'énoncé, notre analyse rejoint celle de Pierre Cadiot (1997a : 207) :

[...] *de* oriente l'interprétation du côté de N2 [Y] en favorisant la construction d'une image quantifiée de son référent, alors que *à* oriente l'interprétation vers N1 [X] en favorisant la construction d'une image qualifiée de son référent. [...] quantité (*de*) réfère dans la *res extensia* (dans le «il y a») ; qualité (*à*) reste au niveau intensionnel de l'attribution de propriétés permettant la construction de sous-classes.

Ce propos concerne la relation contenant – contenu, mais on voit qu'on peut l'étendre à *cigarette – chocolat*. Cependant, cette approche en termes de qualité vs quantité n'est pas applicable à certaines autres données, telles *fleurs à bulbes* (Y actualisé) vs *fleurs de pleine terre* (Y destination), ou encore à l'opposition entre *une plante à l'ombre*<sup>28</sup> vs *une plante d'ombre*, où c'est avec *de* qu'on a un type de plante et avec *à+le* qu'on a une situation effective.

<sup>26</sup> La construction *carottes en purée* donne *purée* (Y) comme mode d'être de *carottes* (X).

<sup>27</sup> P. Cadiot a bien étudié l'opposition *boîte (de + à) chaussures*, *verre (de + à) vin*. (1997a : 44-47)

<sup>28</sup> Le déterminant est sans doute important concernant l'actualisation mais pas de façon automatique car on a aussi *la boîte aux lettres* comme *la poubelle du recyclable* (vs *une poubelle de recyclable*, actualisé).

2.1.4. Ce qui est en jeu nous paraît être davantage l'équilibre entre X et Y quant à la construction d'un référent global. À donne X comme représentant central de l'entité en jeu, la contribution de Y ne l'affectant pas fondamentalement, contrairement à ce qui se produit avec *en* et *de*. Cette plus grande «légèreté» du rapport entre X et Y avec *à* apparaît bien dans :

- (37) C'est un poème à perverbes.<sup>29</sup>
- (38) C'est un poème en perverbes.
- (39) C'est un poème de perverbes.

La présence des perverbes est ornementale dans (37), et fondamentale en (38) et (39), dans la mesure où, comme avec *chocolat*, il n'y a pas d'autres éléments que Y dans X. Mais dans (38) on a l'expression d'une manière de composer un poème, *perverbes* ayant les propriétés d'un langage. Alors que dans (39) on a l'impression que l'on a agencé des perverbes tout prêts en les «bricolant» sous forme de poème.

2.1.5. Les trois prépositions peuvent régir les adverbes *plus* et *moins*. Comparons :

- (40) Il y a trois laitues pommées au plus.
- (41) Il y a trois laitues pommées de plus.
- (42) Il y a trois laitues pommées en plus.

L'interprétation de (40) se distingue nettement de celle de (41) et (42). Avec *au*, une frontière est mobilisée, de sorte qu'au-delà de *trois* on se trouve à l'extérieur des nombres validables. Ainsi *trois* dans *trois au plus* est constitutif de la frontière, c'est-à-dire un nombre validable (parmi d'autres) de *laitues* au-delà duquel on se trouve à l'extérieur. Autrement dit, le *plus* est indissociable du moins. L'idée de "maximum" est peut être reliée aux emplois de *à* qui donnent Y comme "point ultime" : *beau à tomber, aimer à perdre la raison, chanter à tue-tête...* Le point commun avec *au chocolat, à trombones* étant que d'autres termes que Y sont envisageables pour X (quantités, arômes, contenus).

La différence d'interprétation entre (41) et (42) est assez subtile. Dans les deux cas, *trois* est donné comme une quantité supplémentaire de laitues pommées. Imaginons une situation de marché, un vendeur de primeurs peut dire à un acheteur de salades :

- (43) Allez, je vous en mets trois de plus !?
- (44) Allez, je vous en mets trois en plus !

Avec (43), il y a de fortes chances que les trois soient à payer. Par exemple, le commerçant fait une promo sur les salades, on s'est étonné du prix faible, et il tente de nous en vendre davantage que ce qu'on avait demandé. L'intonation sera montante.

<sup>29</sup> «On m'invita même à réciter un de mes **poèmes à perverbes** français.» (H. Mathews, *Ma vie dans la CIA*, 2005) Un perverbe est un proverbe perversi (Oulipo).

Avec (44), c'est la fin du marché, on est samedi, et de toute façon les salades ne seraient pas vendues. Le cadeau (intonation descendante) est un bon contexte pour un tel énoncé. La gratuité des salades est liée au fait qu'avec *en*, *Y* (*plus*) confère un statut qualitativement différent aux salades qu'il repère.

(41) s'entendra dans un contexte où par exemple, on a réparti des salades pour deux livraisons, des frisées et des pommées, et en comptant on s'aperçoit que les pommées sont plus nombreuses que les frisées. Les salades repérées par *plus* à travers *de* ne sont pas différentes des autres, elles sont totalement indistinguables : il y en a treize au lieu de dix, et lesquelles sont «les trois» n'a pas de pertinence.

(42) est compatible avec un contexte où, ayant commandé des laitues frisées, il y en a en surnombre qui sont pommées. Il est même possible d'avoir un contexte où on reçoit une commande d'autres légumes (choux, carottes, poireaux...) et dans une cagette se trouvent trois laitues pommées non commandées. Dans ce cas les trois laitues ont un statut différent du reste des éléments compris dans l'ensemble de référence, et *de plus* est impossible dans ce contexte.

On voit donc qu'avec *trois salades de plus*, *plus* ne fonde que du nombre. *X* est envisagé eu égard à la quantité seule : étant donné une quantité de référence (le nombre de ce qui a été demandé, le nombre de salades d'une autre sorte...), *plus* est ce qui dit tout le rapport que *trois salades* a avec cette quantité première.

*Y* est l'unique point de vue sur *X*, et *Y* est pris tel qu'en lui-même, sans nulle adaptation à une singularité de *X*.

Avec *trois salades en plus*, par contre, *plus* est un mode d'être de *X*, ce qui a des répercussions sur la nature même de *X*. *X* est affecté par *Y*, et en tant que tel, va s'opposer qualitativement à une quantité première. En même temps, *Y* n'est envisagé que comme la façon dont *X* se manifeste, non pas addition pure mais supplément. De là la contrainte :


- (45) C'est celles qui sont en plus  
\*C'est celles qui sont de plus

Inversement, lorsque seule la quantité peut être mobilisée, *en plus* est bloqué :

- (46) Une fois de plus, Marie...  
\*Une fois en plus, Marie...

Les emplois détachés de *au plus*, *en plus* et *de plus* montrent les mêmes différences de fonctionnement<sup>30</sup>.

À ce stade, on peut avancer qu'avec *à*, *X* a une forme de primauté par rapport à *Y* ; c'est le terme qui est en jeu centralement dans la relation (par différence avec *de*, où *Y* peut être le terme focal, à partir duquel la relation est envisagée – *un carré de chocolat*).

<sup>30</sup> Ces emplois sont étudiés dans Saunier (2016  raître).

Une extériorité est maintenue entre X et Y (là où, avec *en*, on a une interdépendance, chacun des termes contribuant à la détermination de l'autre, le travaillant notionnellement et/ou quantitativement).

Corollairement, Y peut n'être qu'un repère parmi d'autres envisageables, et Y un mode de présence (lié au choix de Y dans un paradigme (*cigarette au chocolat*), à la mise en jeu d'une limite (*au plus*), à la non actualisation de Y (*boîte à trombones*)...).

## 2.2. *de* vs (à vs en)

2.2.1. Les trois prépositions peuvent marquer une relation entre un être humain (X) et un localisateur (Y). Examinons ce qui apparaît avec Y = *montagne* ou *mer* dans les énoncés ci-dessous :

- (47) Elle commanda un troisième cocktail, et le garçon lui demanda gentiment ce qui n'allait pas. Elle répondit "tout" d'un air lugubre et il lui signala qu'il y avait des jours comme ça, qu'elle ferait mieux de prendre son sandwich et, pour une fois, de le manger car elle finirait tuberculeuse comme son cousin, à lui, le garçon, qui **se trouvait à la montagne** depuis bientôt six mois. (F. Sagan, *La Chamade*, 1965)
- (48) 3 janvier. -hier, Hélène V. Me raconte l'histoire suivante qui m'a frappé. Il y a quelques années, elle **se trouvait en montagne** avec un groupe de jeunes gens et faisait avec eux l'ascension de je ne sais plus quel pic de La Chartreuse. (J. Green, *Journal*, 1950)
- (49) Ce qui m'avait attiré, je ne vous cache pas, c'est que, dans ces yeux, y avait un quelque chose d'amer ; une ombre, comme le reflet d'une viande qui pourrirait au fond d'une fontaine. Il s'appelait Albin. Il **était de la montagne**. C'est lui, ce soir-là, que ça travaillait. (J. Giono, *Un de Baumugnes*, 1929)
- (50) Elle aurait bien aimé être à la mer
- (51) Elle aurait bien aimé être en mer
- (52) Elle aurait bien aimé être de la mer

Les différences sont nettes : On a avec *de* une idée d'appartenance de X au monde de Y, Y donnant une clé de compréhension de l'être qu'est profondément X. La relation de X à Y ne dépend pas de sa localisation spatiale par Y.

Ce n'est pas le cas avec *à la mer* / *en mer*, dont l'opposition est souvent commentée :

- *À la mer* s'entend comme «au bord de la mer». Y est envisagé au voisinage d'autre que Y (la côte, la plage). Avec une autre valeur, l'exclamation *Un homme à la mer !* se dit lorsque l'espace *mer* s'oppose à l'espace normal qui est celui du bateau. De même que dans *être à la voiture*, le repérage de X par Y ne suppose pas que l'espace de X soit totalement rapporté à Y. Y est un des repères de X parmi d'autres : on peut se trouver à l'extérieur de la voiture, ou encore, ne sont *à la prison* que ceux qui peuvent en sortir régulièrement.

Cela ne veut pas dire qu'avec *à* on aurait une pure localisation spatiale. Mais le sujet X n'est pas mobilisé de la même façon eu égard aux caractéristiques

centrales et typiques de Y : dans (47) on voit que X, loin de faire de l'escalade comme dans (48), est au sanatorium.

- *En mer/montagne* donne Y comme un domaine complexe, par rapport auquel s'inscrit l'activité du sujet humain (X). Cela peut aller jusqu'à conditionner le statut de X, qui sera marin ou navigateur, guide, prisonnier ou conférencier (*en conférence*). Ce qui se passe avec *usine* est également éclairant, *travailler en usine* étant employé lorsqu'il est question d'ouvrier-e-s et pour renvoyer à un type de travail propre à l'industrie. Ainsi *en* ne peut-il remplacer *à+le* dans l'énoncé (54), certes à cause de la présence de *tard* mais plus généralement, pour décrire l'identité professionnelle du père, comme c'est le cas dans (53) :

- (53) [...] un extrait d'acte de naissance sur lequel figuraient la profession initiale de mon père (manœuvre) et celle de ma mère (femme de ménage), et qui ne pouvais concevoir qu'ils aient tant désiré s'élever au-dessus de leur condition, si peu que ce soit à mes yeux, quand c'était déjà beaucoup à leurs propres yeux. **Mon père travailla donc en usine** de 14 à 56 ans, quand il fut «mis en préretraite» [...]. (D. Eribon, *Retour à Reims*, 2009)
- (54) Il était dessinateur, dans une usine de petits-beurre. [...] Elle ne supportait pas qu'il ne soit pas là pour elle, alors qu'elle, quand elle corrige ses foutues copies, elle n'est jamais là pour personne. Des fois, **Papa travaillait tard à l'usine** pour rendre un projet à l'heure, et quand il rentrait, elle lui disait : «Ton repas est dans le four, moi j'ai des copies à corriger.» (M. Winckler, *La Maladie de Sachs*, 1998)

2.2.2. On souligne souvent l'affinité de *en* avec *plein* dans ce type d'emplois.<sup>31</sup> Ce terme n'est pas exclu avec les autres prépositions :

- (55) On arriva sur une place où s'affrontaient des orateurs au plein vent.  
 (56) On arriva sur une place où s'affrontaient des orateurs en plein vent.  
 (57) On arriva sur une place où s'affrontaient des orateurs de plein vent.<sup>32</sup>

L'énoncé (55) diffère de (56) en ce que les orateurs sont moins victimes du vent qu'avec *en*. Les quatre occurrences de *au plein vent* dans Frantext<sup>33</sup> renvoient toutes à une localisation positive :

- (58) On ne mutile plus la pensée et la scène, on a mis **au plein vent** l'intelligence humaine ; mais le peuple voudra des combats de taureau. (A. de Musset, *Rolla*, 1833)  
 Si mes facultés [...] n'ont pas atteint toute leur croissance, elles ne feront leur développement qu'**au plein vent** et dans une exposition un peu sauvage. (M. de Guérin, *Journal*, 1835)  
 Quelquefois, il lui prenait des rages désespérées pour sortir de ce lit, où il sentait si bien la mort venir ; d'aller **au plein vent** là-haut, essayer de revivre... (P. Loti, *Pêcheur d'Islande*, 1986)

<sup>31</sup> Franckel & Lebeau 1991 : 58.

<sup>32</sup> «De ces sombres ruelles [...] le menu peuple [...] faisait [...] un théâtre ouvert aux **orateurs de plein vent**.» (J. Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, 1951)

<sup>33</sup> Fin mars 2015.

Grange comprit que la débâcle chassait aussi de ses tanières tout un monde falot qui se retrouvait **au plein vent** sans excès de drame – plutôt de la manière dont la pluie fait sortir les escargots. (J. Gracq, *Un balcon en forêt*, 1958)

La commutation avec *en plein vent*, possible formellement, ne convient pas à ces contextes. La mobilisation de X dans l'univers de Y avec *en plein vent* conduit à une interprétation plutôt détrimentale, liée au fait que X est affecté par sa relation à Y et au caractère potentiellement agentif de *vent*.

En (57), le SP avec *de* est complément du nom, et donne un type d'orateurs, ceux dont la puissance vocale leur permet d'être entendus malgré le vent. On pourrait leur opposer des *orateurs de salon*. Y n'est ni l'origine, ni l'appartenance de X, mais un «biotope», l'élément qui fait que X donne pleinement son potentiel.

2.2.3. Avec les toponymes *de* marque invariablement la provenance, quel que soit le type de lieu en jeu, alors que *à* et *en* peuvent être en distribution complémentaire ou en concurrence.

(59) C'est à cette époque que je suis partie à Avignon, je cherchais autre chose.

(60) C'est à cette époque que je suis partie en Avignon, je cherchais autre chose.<sup>34</sup>

(61) C'est à cette époque que je suis partie d'Avignon, je cherchais autre chose.

On trouve chez B. Pottier l'idée suivante :

L'alternance *en France, au Pérou* correspond à une différence de vision : extensive (proximité, étendue...) ou ponctuelle (éloignement, petitesse...). (1962 : 326)

La nature ponctuelle vs zonale du repère a une pertinence : on peut opposer à *Besançon* et *en Franche-Comté* comme on oppose à *8h* et *en 1927*, la construction *de N* n'étant pas sensible à cette différence.

La question de l'arbitraire du choix de *en* vs *à* pour introduire les noms de pays est débattue, la motivation synchronique purement formelle (genre + caractère vocalique/consonantique de l'initiale) s'étant substituée à une motivation sémantique, dont on pourrait encore percevoir un lointain écho.

C. Fahlin cite le Père Bouhours qui écrit au XVIIe siècle :

[...] nous disons *aller à la Chine, au Japon* ; comme *aller aux Indes*, [...] à la *Floride, à la Guadeloupe* [...] à la *Guynée* [...]. Il faut excepter le Canada des nouveaux pays : nous disons, *aller en Canada* ; & apparemment nous traitons ce pays-là comme les provinces de la France [...]. (cit. FAHLIN 1942 : 215)

Plus loin elle commente :

<sup>34</sup> «Puis, à dix-huit ans, **il est parti en Avignon** pour apprendre la cuisine auprès de chefs confirmés.» (www.midilibre.fr/rodilhan-cyrille-dusserre-propose-sa-paella-maison-sur-le-marche, février 2015)



[...] *à*, introduit devant les noms de pays masculins situés hors d'Europe, grâce à la substitution de *au* à *ou* et ensuite, par analogie, devant les noms de pays féminins situés hors d'Europe (*à la Chine*), sera remplacé par *en* devant ces derniers pays par analogie avec les nombreux noms de pays féminins de l'Europe. (1942 : 217)

V. Larbaud et G. Gougenheim constatent encore, au XXe siècle :

[...] la tendance de l'usage à employer «irrégulièrement» *en* devant trois ou quatre noms de pays européens de genre masculin et commençant par une consonne : Danemark, Portugal, Luxembourg [...]. En fait on entend au moins aussi souvent *en Danemark*, *en Portugal* que *au Danemark*. (1934 : 662)

Devant les noms masculins à initiale consonnantique [*en*] est en concurrence avec *au* : *en Portugal* et *au Portugal*. (1950 : 180, n.2)

V. Larbaud propose pour le passage de *à la Chine* à *en Chine* l'explication suivante :

La distinction entre noms de pays du Nouveau Monde et nom de pays de l'Ancien Monde n'est pas si éloignée de la vérité lorsqu'on l'élargit en une distinction entre Moins-Connu et Plus-Connu. Car il y a sûrement, derrière les progrès évidents de la préposition *en* un autre principe que ceux du moindre effort et de l'analogie : un principe que nous pouvons dire «de plus grande familiarité». (1934 : 664)

Et S. Reboul, étudiant l'alternance entre *à la Guadeloupe* et *en Guadeloupe*, observe que l'on emploiera pas indifféremment les deux constructions, le choix variant en raison de la familiarité ou non du locuteur avec la vie dans l'île :

Dans la littérature antillaise, la préposition *en* est massivement employée, tout comme elle l'est dans la plupart des écrits engagés. Chez les auteurs métropolitains, la tendance est à l'emploi de *à la* ; c'est pourquoi il serait possible d'envisager une répartition de l'emploi des prépositions selon des groupes déterminés sociolinguistiquement. [...] Cependant, cette répartition reste très fragile. [...] c'est la subjectivité de chaque locuteur, en relation avec sa position sociolinguistique, qui contribue, pour une grande part, au choix de la préposition. (1994 : 76)

Aussi peut-on rendre compte, en synchronie, de l'opposition entre (59) et (60) comme une différence dans le rapport que marque le locuteur entre un sujet et la ville d'Avignon, conçue comme localité (*à*) ou comme milieu de vie (*en*).<sup>35</sup> Ceci est cohérent avec la différence déjà évoquée :

(62) Camille est déjà (*à la / en*) voiture

qui oppose *la voiture* comme simple repère où l'on se donne rendez-vous, et dont les caractéristiques fonctionnelles ne sont pas prises en compte, à *voiture* envisagée centralement comme moyen de transport utilisable par X.

<sup>35</sup> Que les expressions *en Avignon*, *en Arles* aient réapparu «dans la langue des écrivains et des journalistes après qu'Alphonse Daudet les aura remises à la mode» (Gougenheim 1947 : 304) n'enlève rien à la valeur stylistique actuelle de la construction.

2.2.4. À certaines conditions, *de* peut à lui seul marquer le premier point d'une période :

- (63) À ce moment, le général ne pense qu'à garder l'initiative.  
 (64) En ce moment, le général ne pense qu'à garder l'initiative.  
 (65) De ce moment, le général ne pense qu'à garder l'initiative.<sup>36</sup>

(65) (quelque peu archaïque) est paraphrasable par *depuis ce moment...*, c'est-à-dire que Y est au départ de la validation de X (ici la proposition qui suit) dans le temps. Y est un moment dont le statut de localisateur ne dépend pas de la localisation de la pensée du général : il y a souvent déjà dans *ce moment* un événement ou état de choses qui fait que X peut se produire. On le voit bien dans le contexte ci-dessous, ou avec *de ce jour* (moins daté) :

- (66) La mêlée au centre de la ville n'était pas moins meurtrière ; Argévan fut enfin frappé d'un coup de lance entre les épaules par un nommé Reïdan, qui apporta sa tête aux pieds du calife ; **de ce moment**, la résistance cessa. On dit qu'à l'instant même où ce vizir tomba en poussant un cri épouvantable, les hôtes du Moristan, doués de cette seconde vue particulière aux insensés, s'écrièrent qu'ils voyaient dans l'air Éblis (Satan), qui, sorti de la dépouille mortelle d'Argévan, appelait à lui et ralliait dans l'air les démons incarnés jusque-là dans les corps de ces partisans. (G. de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851)
- (67) J'envoyai la dépêche en tremblant. Ce fut un crime parfait : personne ne pouvait retrouver le corps de celui qui, en une seconde, devint pour moi plus mort que si je l'avais étranglé de mes mains. **De ce jour**, je me réconciliai avec moi-même. Personne ne se rendit compte de ma plaisanterie. (G. Bouillier, *Rapport sur moi*, 2002)

Avec à la valeur anaphorique va de pair avec le fait que, nécessairement, le général pensera et a pensé différemment à un (d')autre(s) moment(s), et ce moment-là est distingué comme localisant cette pensée.

La valeur déictique avec *en* va de pair avec le fait que le moment en question n'est pas borné (de même que *en mer* ne prend pas en compte les bords). Le général peut très bien continuer indéfiniment à penser de cette façon, contrairement à ce qui se produit avec *pour le moment*. D'autre part, Y a une certaine qualité, cela correspond à une durée vécue, et peut avoir des conséquences sur les sujets impliqués. Ce genre de contexte n'est pas rare :

- (68) - Qu'est-ce que tu as fait ? - J'ai insulté un sous-off boche. - Oh... Ça peut te valoir... Remarque, ça dépend comment ils sont lunés. **En ce moment**, tu tombes plutôt mal. - Pourquoi ? - Mais mon vieux, tu ne sais pas ? Les Alliés ont débarqué en Normandie, à l'aube, ce matin. (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)

---

<sup>36</sup> «**De ce moment**, et tout en parant aux derniers coups de boutoir de l'ennemi, le Généralissime ne pense qu'à saisir l'initiative et à ne plus jamais la perdre.» (C. de Gaulle, *Discours et messages*, 1970)

2.2.5. Le caractère d'indépendance, comme point de départ ou «déjà là», conféré à Y par *de* apparaît également dans les énoncés suivants :

- (70) Je tombai à nouveau sur l'homme aux gants.
- (71) Je tombai à nouveau sur l'homme en gants.<sup>37</sup>
- (72) Je tombai à nouveau sur l'homme des gants.<sup>38</sup>

Avec *de*, *les gants* est élément central de toute une histoire dont cet homme est protagoniste (il les a brûlés, volés, réclamés, on l'a obligé à les mettre...). Il s'agit de ce qu'I. Bartning appelle une interprétation à calcul ouvert des SN complexes *N de N* discursifs.<sup>39</sup> Y n'est pas envisagé sous l'angle de «ce à quoi il est destiné», son «être pour un X», comme avec *en*. Mais est lesté d'une histoire préconstruite qui lui donne du poids dans la relation à X. C'est ainsi que *femme de la robe rouge* a peu de chances de figurer comme titre de tableau, face à *femme en robe rouge* et *femme à la robe rouge*.

De même que *en voiture* interprète *voiture* comme moyen de transport, *en gants* interprète *gants* comme élément de parure dans sa pleine effectivité : comme ce qui donne une image de X (*l'homme*). Cette construction sélectionne certains vêtements ou accessoires qui sont susceptibles de dessiner une apparence :

- (73) être en béret, en voilette, en slip, en sabots, en bretelles, en écharpe (tricolore)  
\*être en bagues, en ceinture, en écharpe

En effet, *être en chaussettes* n'est pas seulement *porter des chaussettes* (sous ses chaussures) mais n'avoir que des chaussettes aux pieds.

Dans (70), Y est une caractéristique qui distingue X. Le fait que l'homme porte les gants n'est pas crucial, mais la relation ne peut non plus être trop lâche. Ce statut flottant de *aux gants* est parfaitement illustré par le contexte ci-dessous :

- (74) En traversant le jardin, [je vis] M. Pilois [...] causant avec un gros personnage court et pattu, qui paraissait avoir beaucoup de peine à boutonner ses gants. [...] De quoi ce gros bonhomme voulait-il me prévenir ? Que ses gants étaient beaucoup trop étroits pour ses pattes ? [Plus loin :] **L'homme aux gants** tirait toujours sur ses boutonniers... À la fin, pourtant, il se décida à parler [...]. (A. Daudet, *Le Petit Chose*, 1880)

X localise Y, mais pas de façon exclusive (*l'homme aux chaussettes rouges* peut parfaitement être chaussé), et pas nécessairement en mobilisant la fonction centrale de Y dans un rapport à l'humain, qui est d'être porté.

<sup>37</sup> «**L'homme en gants** et à paroles jaunes a commis des assassinats où l'on ne verse pas de sang, mais où l'on en donne.» (H. de Balzac, *Le Père Goriot*, 1843)

<sup>38</sup> «Elle s'était mariée par amour avec **l'homme des gants**. Elle n'était pas née dans le commerce, son père était préfet d'empire.» (L-F. Céline, *Mort à crédit*, 1936) Il s'agit d'un gros commerçant gantier.

<sup>39</sup> 1996 : 40.

2.2.6. Le fait qu'avec *de*, les déterminations de Y ne sont pas travaillées par sa mise en relation avec X transparait dans la composition avec *travers*, où l'on remarque que seuls (75) et (76) sont elliptiques :

- (75) C'est tombé à travers.<sup>40</sup>
- (76) C'est tombé en travers.<sup>41</sup>
- (77) C'est tombé de travers.

Avec *à* le mouvement est perpendiculaire à un localisateur, le localisé n'étant pas localisé par ce repère spatial (une fenêtre, un tamis...). Ce qui revient à dire que *travers* fonde un espace différencié, avec de l'en-deçà et de l'au-delà - on retrouve l'idée de limite.

Avec *en* c'est la disposition du localisé par rapport à un localisateur qui donne le *travers*. C'est donc le produit de la rencontre de deux termes qui fait qu'il y a *travers*.

Par contre avec *de* c'est le mouvement lui-même (et résultativement, le localisé) qui est déterminé par *travers*, qui va s'interpréter comme intrinsèquement «non droit», «non conforme». Aucun système de coordonnées externe n'est convoqué, *travers* en soi conférant une orientation à X. Le repère se rabat sur X et cela donne la norme.

Le fait d'avoir une limite avec *à*, une localisation relative avec *en*, et une orientation intrinsèque avec *de* se retrouve dans :

- (78) Désolé, le gamin a écrit à travers.
- (79) Désolé, le gamin a écrit en travers.
- (80) Désolé, le gamin a écrit de travers.

À *travers* suppose d'aller outre une délimitation entre deux zones (le recto et le verso d'un papier), et avec *en travers* l'écriture vient occuper l'espace du localisateur, en n'en respectant pas l'orientation.

Avec *de travers*, le *travers* est celui de l'écriture elle-même. Il n'y a pas d'autre repère externe à *écrire* pour fonder la différence droit / travers.

On retrouve un écho de ce phénomène dans l'expression *de face*. Si l'on compare :

- (81) Mettez-vous de face.
- (82) Mettez-vous en face.

on voit qu'avec *de*, *face* est calculé par rapport à l'allocutaire (X, localisé) qui doit être perçu par le locuteur (celui-ci doit voir la face de l'allocutaire). Y est

<sup>40</sup> «Le lendemain, dans la nuit du vendredi au samedi, le philosophe travaillait parmi ses livres quand un objet léger **tomba à travers** la fenêtre ouverte. C'était une baguette de coudrier.» (M. Yourcenar, *L'Œuvre au noir*, 1968)

<sup>41</sup> «Il a mis la vareuse du deuxième capitaine polonais, il est descendu, a pris la mitrailleuse jusqu'à la fin et s'est tiré une balle dans la tête. Il est **tombé en travers** de la porte.» (A. Malraux, *L'Espoir*, 1937)

donc inaliénable et ne dépend pas de la configuration spatiale dans la situation, à la différence de *en face*, où l'allocataire doit faire face au locuteur ou à un repère externe. On a la même différence avec :

- (83) Mettez-vous de côté.  
 (84) Mettez-vous à côté.

Avec *à* ou *en*, Y se calcule dans la configuration spatiale liée à cette situation particulière, en mettant en jeu un repère externe (qui peut ou non être le locuteur). *Face* et *côté* sont fonction de la disposition des personnes et du lieu. Alors qu'avec *de* il s'agit de *face* et *côté* comme éléments insèquels du corps humain.

À ce stade, on peut avancer qu'avec *de*, Y est mobilisé «en soi», sans que ses caractéristiques soient filtrées ou envisagées uniquement à travers sa relation à X (comme c'est le cas avec *en*). Corollairement, Y est un repère singulier (par différence avec *à*, où l'on a vu que «autre que Y» a un statut), qui a une forme de primauté par rapport à X (comme en étant la source, lui préexistant, conditionnant sa prise en compte...).

### 2.3. *en* vs (*à* vs *de*)

#### 2.3.1. Soit :

- (85) Là c'est le seul coin à fleurs.  
 (86) Là c'est le seul coin en fleurs.  
 (87) Là c'est le seul coin de fleurs.

Pour ce qui concerne *à* et *de*, on n'est pas loin de la *boîte à/de trombones* : dans (85) Y est un attribut ou une destination de X (il peut n'y avoir aucune fleur dans ce coin labouré au moment de la visite du terrain), et dans (87) Y (*fleurs*) est ce qui fait qu'il y a lieu de parler de *coin* : les fleurs qui se trouvent là dessinent un coin (on retrouve un fonctionnement proche de la quantification). Dans (86) *en fleurs* est paraphrasable par «fleuri en ce moment». La nature de *coin* bloque l'interprétation de matière, *fleurs* est ici ce par quoi *coin* est perceptible, et l'accent est mis sur l'actualisation temporelle : Y se manifeste dans l'ici et maintenant.

#### 2.3.2. Les exemples ci-dessous paraissent éloignés mais dans le fond ce sont les mêmes mécanismes :

- (88) Ils sont morts au froid.  
 (89) Ils sont morts en froid.  
 (90) Ils sont morts de froid.

*Ils* peuvent être morts d'autre chose que de *froid* avec *à*, de même qu'il peut y avoir autre chose que des fleurs dans le *coin à fleurs*. Le froid est une circonstance, décisive ou non, de la mort.

Avec *de*, on a deux interprétations possibles : *froid* est la cause de la mort, ou *mort* est un degré de *froid* s'interprétant comme «avoir très froid». De l'une à l'autre, on bascule d'un statut de repéré déterminé pour  $X = mort$ , à un statut de quantifieur exprimant un haut degré. De même que *fleurs* est ce qui constitue le motif, la raison de *coin*, *froid* est la source de l'existence ou de la mention même de *mort* avec *de*.

En *froid* donne un état, un mode d'être de *ils* comme *en fleurs* pour *coin*. Avec *en*, l'interprétation métaphorique de *froid* s'impose : «alors qu'ils étaient en froid, autrement dit ne se fréquentaient plus». Ce qui est en jeu dans (89) est une façon d'être, on a à la fois le point auquel la fâcherie était irréductible, et l'état des protagonistes lors de leur mort.

2.3.3. On observe également une particularité de *en* dans le contraste :

- (91) Il était bien vu d'arriver à l'avance.
- (92) Il était bien vu d'arriver en avance.
- (93) Il était bien vu d'arriver d'avance.<sup>42</sup>

À première vue, la valeur interprétative de *à l'avance*, *en avance* et *d'avance* dans ces trois énoncés est similaire : arriver plus tôt. Le nom *avance* marque qu'un événement ou état de choses P est localisé dans le temps antérieurement à un moment préconstruit comme localisateur de référence.

En fait, *arriver* et *partir* semblent les seuls verbes compatibles avec les trois expressions.

Une observation des occurrences de ces trois SP dans le corpus Frantext depuis 1900<sup>43</sup> montre que *en avance* est nettement distingué des deux autres. Les verbes fréquents avec *à l'avance* ou *d'avance* sont exclus avec *en* : *accepter*, *annoncer*, *connaître*, *décourager*, *dire*, *écrire*, *fixer*, *penser*, *préparer*, *prévoir*, *régler*, *remercier*, *savoir*, *savourer*, *se réjouir*, *sourire*.

D'autre part, seul *en avance* accepte la construction attributive (qui représente 80% de ses occurrences<sup>44</sup>) où *avance* peut commuter avec *retard*.

- (94) Cette table écartée de la terrasse où elle s'était installée pour attendre Pauline ne conviendrait sûrement pas à celle-ci. [...] Mais **Élise était en avance**, elle avait le temps de jouer de son observatoire, de se laisser gagner par l'euphorie sombre du soir. (A-M. Garat, *L'Enfant des ténèbres*, 2008)
- (95) Une amie me téléphonait, je lui disais que je n'allais pas très bien, et que j'avais envie de tout arrêter, elle me disait : tu vas vite, **tu es toujours en avance**, attends. Ce qu'elle m'avait dit m'apaisait. (Ch. Angot, *Rendez-vous*, 2006.)

<sup>42</sup> L'énoncé paraît moins naturel, mais on trouve : «Elle invita les deux jeunes gens à sa matinée ainsi que la duchesse De Guermantes à qui elle recommanda : - pense à dire à Gisèle et à Berthe (les duchesses D'Auberjon et De Portefin) d'être là un peu avant deux heures pour m'aider, comme elle aurait dit à des maîtres d'hôtel extras d' **arriver d'avance** pour faire les compotiers». (M. Proust, *Du côté de Guermantes*, 1920)

<sup>43</sup> Base catégorisée, suite *V prép avance*.

<sup>44</sup> 98 sur 123, toutes avec *être* sauf 3 avec *se trouver* et 2 avec *se croire*.

On voit dans (94) que X (*Élise*) est dans un certain état, et dans (95) qu'il s'agit de dire quel individu est l'allocutaire. Avec *en*, ce qui est exprimé est tout autant un vécu ou une qualité du sujet qu'un repérage temporel.

Concernant la différence entre *à l'avance* et *d'avance*, elle est parfois imperceptible. Les deux expressions s'emploient souvent<sup>45</sup> avec *savoir* et *connaître*, la commutation étant toujours possible.

Cependant, lorsque le procès échappe totalement au sujet, avec les verbes *tressaillir*, *frissonner*, *trembler*, *grelotter*, *frémir*, *geler*, on observe (dans ce corpus) exclusivement *d'avance*. Il semble que le sujet ait d'avantage d'autonomie quant à la localisation temporelle du procès avec *à l'avance* qu'avec *d'avance*. Il n'est pas identiquement possible de quantifier l'*avance* :

- (96) Acheter les cadeaux (un peu, assez, longtemps) à l'avance.  
Acheter les cadeaux (\*un peu, \*assez, ?longtemps) d'avance.

D'autre part, avec *savoir* on observe proportionnellement davantage de formes négatives avec *à l'avance*, et l'emploi absolu n'apparaît qu'avec *d'avance* ; ainsi, la permutation entre (97) et (98) ne serait guère heureuse :

- (97) Je ne sais pas **à l'avance** ce qu'il en sera demain ; je sens en me levant si je suis en forme ou non, mais ce n'est qu'une indication. (V. Gault, *Le Corps incertain*, 2006)
- (98) Elle était rouge ta carte salaud ? [...] Les deux gars *savent d'avance*. Le donneur tente de réfléchir à sa réponse. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*)

Il semble y avoir une radicalité de *d'avance*, manifeste dans les tours *c'est fichu*, *perdu*, *joué*, *plié d'avance*, que l'on n'a pas avec *à l'avance*. Là encore, le «poids» de Y s'impose dans la relation davantage avec *de* qu'avec *à*.

2.3.4. La prédictibilité de l'interaction verbe – préposition est limitée, l'intrication des propriétés et la valeur sémantique résultante étant particulière à chaque verbe, comme l'ont souligné J-J. Franckel et D. Paillard (2007).

Ainsi, avec *traiter*, chaque préposition va entraîner la sélection d'une valeur différente dans la polysémie du verbe :

- (99) On les a traités aux parasites.<sup>46</sup>  
(100) On les a traités en parasites.  
(101) On les a traités de parasites.

<sup>45</sup> *Connaître à l'avance* : 12 occ. ; *connaître d'avance* : 50 occ. ; *savoir à l'avance* : 19 occ. ; *savoir d'avance* : 143 occ.

<sup>46</sup> «Article 6 : Le chat doit obligatoirement être traité aux parasites externes et internes au maximum une semaine avant d'entrer dans la famille d'accueil.» (Contrat de garderie du chat. <https://www.google.fr/traite-aux-parasites>) Cet emploi de *traiter à+LE* est assez atypique. On penserait spontanément à *traiter à l'insecticide* - ce qui ne change rien à la valeur du verbe sélectionnée.

Quelques verbes peuvent avoir un argument régi par les trois prépositions sans changer d'acception.

- (102) Je précise que je l'ai dit à l'Anglais.
- (103) Je précise que je l'ai dit en anglais.
- (104) Je précise que je l'ai dit de l'A/anglais.

Avec des verbes de parole, *à* construit Y comme un destinataire, et *de* comme le propos du discours. On voit que *de* n'est pas sensible à la nature humaine ou abstraite de Y, puisque tout peut donner motif à discourir. Soulignons que l'on peut parler à plusieurs personnes à la fois, ou même à personne en particulier, mais pas de plusieurs choses simultanément, ni de rien (sauf par figure de style, et *rien* est quelque chose) : on peut donc opposer une forme de contingence avec *à*, et de nécessité avec *de*.

Avec *en*, le complément s'interprète ici comme une langue ; or une langue est par essence parlable, en même temps qu'on ne peut parler qu'à travers une langue. Cela n'est pas sans évoquer la relation de matière : la langue est la matière du discours, sans laquelle le discours est impossible, et en même temps le discours est ce qui donne un ancrage spatio-temporel à la langue.

Lorsque Y n'a pas a priori à voir avec une langue, la construction avec *en* peut générer par elle-même une interprétation « langage de » :

- (105) Elle a voulu parler au prophète.
- (106) Elle a voulu parler en prophète.
- (107) Elle a voulu parler du prophète.

De même, lorsque le verbe n'est pas forcément associé à la parole, *en* peut orienter l'interprétation vers une langue :

- (108) À quoi tu rêves en ce moment ?
- (109) En quoi tu rêves en ce moment ?
- (110) De quoi tu rêves en ce moment ?

Notons que dans ce cas les énoncés avec *à* et *de* paraissent très proches. Mais il semble que si l'on oppose le rêve éveillé (rêverie consciente) au rêve durant le sommeil (qui s'impose au sujet), c'est respectivement (108) et (110) qui seraient un peu meilleurs (sans exclure bien sûr l'autre possibilité). En tout cas, dans le rêve conscient, le dilettantisme est clairement du côté de *à*, et l'aspiration irrépressible du côté de *de*.

Ce à quoi on rêve est souvent inaccessible, fantasque, impossible.<sup>47</sup> On notera par ailleurs que l'on peut *rêvasser à* et non ??*rêvasser de*.<sup>48</sup>

<sup>47</sup> Les énoncés suivants (Frantext, 1995) nous paraissent moins bons avec *de* : «Je **rêve à** ces ciels inconnus, au pays des cow-boys.» ; «Cinq agents devant nous, revolvers braqués. – C'est l'heure du couvre-feu, où est votre permis ? Nous, **rêvant à** Yvonne, à la douceur, à la revanche.» Et inversement les suivants avec *à* : «Je **rêve de** toi, de tes lèvres, de ton sexe, j'ai besoin de toi, sans toi je ne suis rien et je ne veux rien être.» ; « il y a une



2.3.5. Les trois prépositions peuvent régir un élément verbal, mais la flexion n'est pas la même. La proximité de :

- (111) Tu vas tomber malade, à manger des chocolats comme ça !
- (112) Tu vas tomber malade, en mangeant des chocolats comme ça !
- (113) Tu vas tomber malade, de manger des chocolats comme ça !

nous paraît justifier une comparaison de *en + p. p'* avec *à/de + infinitif*. Le statut de complémentateur de *à* et *de* avant infinitif est clairement établi dans (*promettre de / consentir à*) *venir voir le film*. Ce n'est pas le cas en (111) et (113) où le SP est déplaçable et effaçable, (114) et (116) nous paraissant illustrer un statut intermédiaire :

- (114) Je me régale à regarder cette nouvelle série avec toi.<sup>49</sup>
- (115) Je me régale en regardant cette nouvelle série avec toi.
- (116) Je me régale de regarder cette nouvelle série avec toi.<sup>50</sup>

Dans tous les cas cela ne préjuge en rien d'un «vidage» sémantique radical des prépositions. La concurrence entre *à* et *de* avant l'infinitif a fait l'objet de nombreux travaux<sup>51</sup> et nous ne pouvons aborder la question ici. Soulignons simplement que la construction *V prép Vinf* va de pair avec une forte dissymétrie entre les deux procès en jeu. La particularité de la construction *V en Vp. p'* est de

cinquantaine d'années... qu'il ne buvait que de l'eau bénite... carême en toutes saisons... un soldat de l'église **rêvant de** l'auréole du martyr.» Le caractère plus impérieux du rêve avec *de* fait écho au contraste entre *essayer de P* qui met l'accent sur l'effort du sujet, et *s'essayer à P* compatible avec une certaine désinvolture.

<sup>48</sup> Dans Frantext, depuis 1980 : 11 occurrences de *rêvasser à*, aucune de *??rêvasser de*.

<sup>49</sup> «À ces moments elle crise ses petites pognes mates, gaffe sur la cheminée les minaudants bergers et bergères de biscuit, les identifie par une inconsciente opération de magie élémentaire à ses oppresseurs. Alors **se régaler à imaginer** la façon dont ils vont se pulvériser sur le plancher, le jour où elle en aura la volonté, une amorce de frisson vicelard lui naît vers la nuque, la parcourt jusqu'aux paturons avec de bonnes résonances en profondeur au passage.» (A. Simonin, *Du mouroin pour les petits oiseaux*, 1960)

<sup>50</sup> «[...] on assistera à l'exposition de la noce lâchée, les groupes pavoisant sur le parvis, s'attardant sans fin, salutations de circonstance, embrassades spontanées ou obligées, effusions sincères, celles qu'on évite : l'événement en promet de belles à tous ceux qui, en connaissance de cause, ne sont venus que pour **se régaler de voir** les acteurs principaux et les seconds rôles, les figurants, les inconnus au bataillon, les célébrités.» (A-M. Garat, *Pense à demain*, 2010)

<sup>51</sup> Réquédât (1980), Cadiot (1997b, reprenant le dictionnaire de synonymes de M. Lafaye : 81-82), Marque-Pucheu (2008), et L. Fraczak, dont la proposition nous paraît aller dans le sens des remarques que nous avons pu faire jusqu'ici : «[...] la différence entre *continuer à* et *continuer de* peut s'analyser en termes de «vision ambivalente» pour le premier et de «vision monovalente» pour le second. [...] Cette opposition] a une portée plus générale que le critère de «(non) présupposition». En outre, la «vision ambivalente» que nous associons à la préposition *à*, englobe les sens d'hésitation, d'effort, de visée, d'engagement, car ils sont compatibles, à côté d'autres sens possibles, avec l'idée de parcours entre les versions positive et négative d'un fait.» (2009 : 297 et 301)

présenter les deux procès comme ayant le même ancrage subjectif et temporel, dans un rapport de quasi symétrie<sup>52</sup> et d'interdépendance.

À ce stade, on peut avancer qu'avec *en*, Y est ce qui donne accès à X, ce à travers quoi X se manifeste, ce qui détermine un mode d'être de X. Mais en même temps Y n'est envisagé qu'à travers sa relation à X. Le rapport X-Y est donc au premier plan avec *en*, par différence avec à (où l'on a vu que, Y ne faisant que spécifier X (ou un élément de X), le rapport entre X et Y a une forme de contingence) et avec *de* (où le rapport de Y à X a une forme de nécessité liée au statut de Y).

#### 2.4. à vs en vs de


2.4.1. Lorsque le N du SP peut avoir une interprétation locative ou processive, on observe que l'activité de X localisé n'est pas forcément liée aux propriétés de Y avec à alors que c'est le cas avec *en* et *de*, mais cette dernière confère à Y un statut de préconstruit. Comparons :

- (117) Dans les beaux jours **tout Paris est à la promenade** ; les rentiers prennent le frais vers les boulevards du Marais ; les auteurs vont bouquiner sur les quais ; [...] les femmes plus modestes, qui se contentent de faire admirer leurs charmes, vont à la terrasse des Feuillants et aux Champs-Élysées ; là, regardées tout à tour par les jeunes gens à cheval et par les piétons, elles ont le plaisir de se moquer des belles qui vont au Bois. (Site paris-pittoresque.com)  
[...] j'ai un gros problème : **je suis à la promenade** et je ne suis pas en dark prince, quand j'essaie de courir [sic] puis de monter sur la plate-forme, mon personnage peut sauter une fois sur le mur [...]. (Forum de jeu vidéo)
- (118) Ma chienne mord mes voisins [...] Lorsque **je suis en promenade** avec elle dans un endroit qu'elle ne connaît pas, tout se passe bien, elle me suit partout et ne calcule pas les autres promeneurs. (Blog)
- (119) Moi j'ai la famille qui est à Paris depuis une semaine et qui repart dans 10 jours, alors **je suis de promenade** tous [sic] le week-end, j'espère qu'il ne fera pas trop froid, j'accompagne la génération «80-90» (ans !!) visiter Versailles [sic] !!! (Blog)

Simplifications :


- (120) La gouvernante était à la promenade.  
(121) La gouvernante était en promenade.  
(122) La gouvernante était de promenade.<sup>53</sup>

Les contextes sont très différents ; on peut imaginer comme suites :

<sup>52</sup> Si *racornir en séchant* dit une manière de racornir, *lire le journal en mangeant* peut dire une manière de manger. 

<sup>53</sup> Nous ne traitons pas *La gouvernante était de la promenade*, s'interprétant comme «faisait partie des promeneurs».

- (120') C'était sa distraction préférée de regarder défiler la société en tricotant.  
 (121') C'était un joli spectacle que plusieurs suivaient des yeux.  
 (122') Elle poussait le fauteuil roulant et de temps à autre, un soupir d'insatisfaction.

 (120) *la promenade* est un localisateur spatial de *la gouvernante*. Y est un élément d'une classe de localisateurs possibles de X, et X n'en est pas affecté : la gouvernante ne se promène pas forcément. On peut voir en (117) que dans le jeu vidéo, il s'agit d'une étape dans un parcours.

Avec *en*, d'une part, il n'y a promenade qu'à travers X, et d'autre part, X est nécessairement mobilisé par l'activité de se promener. Donc, X fournit un ancrage à Y, et en même temps Y conditionne le mode d'être de X. Dans (118) on a d'ailleurs une activité qui confine au rituel - la promenade canine.

En (122) la promenade a une nécessité antérieure à sa mise en relation avec X. Il y a «de la promenade» à faire, et X s'y colle. Cela se voit bien dans (119).

Dans :

- (123) C'est encore moi qui suis à la cuisine !  
 (124) C'est encore moi qui suis en cuisine !  
 (125) C'est encore moi qui suis de cuisine !

la polysémie de *cuisine* et la neutralité de *être* mettent en lumière les affinités suivantes : *à* — lieu, *en* — lieu + activité, *de* — activité.

2.4.2. Malgré la différence de statut du SP dans les énoncés suivants (resp. ajout de P, de SV, de N), nous nous autoriserons à les comparer :

- (126) J'ai fait un massage complet à deux heures.  
 (127) J'ai fait un massage complet en deux heures.  
 (128) J'ai fait un massage complet de deux heures.

Avec *à*, on a un horaire, Y est un localisateur temporel de X (*moi, faire un massage complet*), parmi d'autres possibles.

Avec *en*, on a une durée, Y est la condition requise pour l'achèvement du procès correspondant à X (*faire un massage*), en même temps que Y est lui-même délimité par l'accomplissement de X.

Avec *de*, Y donne un type de X (*massage complet*) : on propose, dans cet institut, plusieurs massages complets, et le locuteur a fait celui qui dure 2h. Ce n'est donc pas à travers l'accomplissement du massage que *2h* a un statut, mais *2h* qui contribue à l'identité du massage en question..

2.4.3. Considérons maintenant :

- (129) Ça a augmenté à 762.  
 (130) Ça a augmenté en 762.  
 (131) Ça a augmenté de 762.

(129) est paraphrasable par : *lorsqu'on est arrivé à 762*, par exemple 762 degrés qui ont fait dilater une substance, cela s'est mis à augmenter. Un nombre devient

avec à un repère ponctuel dans un gradient, en l'occurrence le niveau auquel s'est déclenchée l'augmentation.

Avec *en*, 762 tend à être une date (av. ou après J.C.), c'est-à-dire un nombre qui est davantage qu'une grandeur, étant envisagé comme repère d'événements - on retrouve le fait que Y est travaillé par rapport à X. Si l'on spécifie 762 par *secondes*, cela ne change rien à (129) et (131), mais avec *en* on revient à l'interprétation en termes de durée comme dans (127).

*De* 762 quantifie la valeur contenue notionnellement dans le verbe *augmenter*. Autrement dit *de* 762 exprime un élément intrinsèque à un prédicat ayant trait à la quantification.

La préposition *de* a tendance à mobiliser un élément mis en place par le verbe, et l'interprétation sera très différente avec *savoir*, par exemple :

- (132) À 1967, on ne sait pas grand-chose.
- (133) En 1967, on ne sait pas grand-chose.
- (134) De 1967, on ne sait pas grand-chose.


(132) et (133) rappellent (129) et (130) - au niveau 1967, en l'année 1967. Avec (134) Y instancie l'objet du savoir, sans lequel *savoir* n'a pas lieu d'être.

2.4.5. Enfin, examinons ce qui se produit si Y correspond à un être humain :

- (135) Cette œuvre, elle est à moi.
- (136) Cette œuvre, elle est en moi.
- (137) Cette œuvre, elle est de moi.

La possession (avec *à*) est une relation entre un sujet et un objet actualisée dans le temps et qui peut se rompre : X et Y sont séparables, et X est potentiellement repérable par d'autres sujets que Y.

Notons que *c'est à moi* peut renvoyer à *c'est mon tour*, où *moi* s'inscrit comme élément d'une classe ordonnée.

(124)  est pas neutre stylistiquement.<sup>54</sup> X est envisagé abstraitement. S'il s'agit d'une peinture, c'est son image, son style, son importance... qui est «intégrée» par Y. En même temps, il y a une imprégnation de Y par X. On peut employer cette tournure, d'ailleurs, pour référer à une œuvre en gestation, présente comme potentiel.

Avec *de*, X et Y n'ont pas nécessairement de relation physique ou spatio-temporelle, mais X est indéfectiblement associé à Y comme source, à l'exclusion de toute autre, et par-delà la disparition de Y.<sup>55</sup>

<sup>54</sup> Les locuteurs ont conscience de cet aspect grandiloquent : «C'est peut-être un peu prétentieux mais **la radio est en moi** / c'est pas quelque chose en plus / ça fait partie de ma vie» (Faïch, France Musique, 5/2/2015)

<sup>55</sup> Concernant la valorisation de (a) au regard de (b) pour exprimer un rapport de possession : (a) Moi je conduis régulièrement **la voiture de mon père** ; (b) «Moi je conduis régulièrement **la voiture à mon père**, un V8 coupé, 210cv ! Ca envoie ;)» (youtube.com/watch), on ne peut que souligner la congruence de la construction en *de* avec l'éthos bourgeois qui sacralise la propriété. Le sujet humain est donné comme repère

## 3. PROPRIETES DIFFERENTIELLES MISES AU JOUR

À partir de ces données, nous ferons la proposition suivante :

<i>à</i>	<i>en</i>	<i>de</i>
X est premier par rapport à Y	X et Y sont interdépendants	Y est premier par rapport à X
X est autonome par rapport à Y	X est affecté par sa relation avec Y	X dépend à quelque égard de Y
Y situe X	Y dit le mode d'être de X	Y donne le point de départ de X
Y est posé au regard de autre que Y	Y est envisagé à travers sa relation à X	Y est un repère singulier envisagé en soi
la relation est à quelque égard contingente	la relation tire sa nécessité de son actualisation même	la relation est à quelque égard nécessaire

- Avec *à*, X est au départ de la relation, ce par rapport à quoi la relation est envisagée, et Y est un élément d'une classe de termes possibles, une zone frontière, ou un localisateur à distance d'un premier localisateur. Y n'est pas surdéterminé qualitativement ou quantitativement à travers sa mise en relation avec X.

- Avec *en*, c'est la relation qui est première (de là l'importance fréquente de l'élément temporel<sup>56</sup>). X est modifié ou déterminé dans ses propriétés définitoires, son être au monde, son accessibilité. En même temps, les propriétés de Y ne valent que pour X, le fait de repérer X définit un point de vue sur Y, qui est envisagé à travers sa relation potentielle avec X.

- Avec *de*, Y préexiste à X et l'existence de X peut dépendre de celle de Y. Cette primauté de Y n'est pas due à la nature plus ou moins déterminée du N. Le statut de point de départ<sup>57</sup> du repère Y se décline de diverses façons (origine spatiale, base, source, agent, motif ou raison d'être...) et peut se jouer entre les termes de l'énoncé, ou sur le plan de la thématization. Cela est manifeste dans les tours en *de Adj*<sup>58</sup>, tels : *Il y a ton gilet de rouge - On n'a rien d'imperméable ? - Elle a un fils de mobilisé.*

singulier, exclusif, et le localisé est conditionné par sa relation au possesseur qui est construit comme davantage qu'un simple localisateur parmi d'autres possibles.

<sup>56</sup> Ainsi le caractère temporaire de la relation est fortement présent dans nombre d'expressions : *être en beauté, en colère, en réunion, en culture, en robe de chambre...*

<sup>57</sup> Nous déplorons le caractère métaphorique de «point de départ», mais nous n'avons pas pour l'instant de meilleure formulation que celle-ci, déjà employée par G. Gougenheim (cf. note 3).

<sup>58</sup> A. Hulk, dans un autre cadre, considère que l'adjectif, ayant un statut d'attribut, ne qualifie pas le constituant (nom, pronom) auquel il est associé, mais «exprime une classe d'éléments dont seule l'intension est donnée» (1996 : 48). Elle montre par ailleurs l'unité du fonctionnement de *de* dans les constructions *il y a deux pizzas de chaudes, j'ai pris la tiende, de voiture et j'ai beaucoup bu de lait*. Cela conforte l'idée d'un continuum entre *de* préposition et *de* élément d'article partitif.

## 4. REMARQUES CONCLUSIVES

Notre proposition vise principalement à rendre compte de façon analytique et homogène de phénomènes apparemment éloignés. Elle fait parfois écho à celles de divers auteurs<sup>59</sup>, quantité d'observations et d'hypothèses plus synthétiques ou métaphoriques ayant été formulées, dont il n'est pas question de nier en bloc la pertinence.

Assumant le caractère lacunaire des emplois étudiés ici pour chacune des trois prépositions prise isolément, nous ne prétendons pas que notre analyse soit applicable telle quelle à tous les cas de figure, et il est possible que certaines données échappent à ou même infirment notre proposition. Ce texte est donc à considérer avant tout comme une base de réflexion. Nous espérons néanmoins que notre description vaut pour nombre d'emplois non opposables en «trios minimaux»<sup>60</sup>.

Bien que les différences entre les plus fréquentes des prépositions dans une langue sans cas telle que le français puissent être extrêmement labiles et subtiles, les régularités n'en sont pas moins frappantes, comme en témoigne la grande cohérence qui se dégage des données a priori disparates examinées ici. Il nous paraît essentiel, premièrement, de ne pas partir de domaines d'expérience tels l'espace, la transmission, les sentiments... pour regrouper ou séparer des emplois, et deuxièmement, de ne pas les hiérarchiser. Ce qu'opèrent à, en et de en interaction avec *travers*, *chocolat*, *Avignon*... peut et doit s'analyser avec le même appareil descriptif.

À cet égard, la métaphore spatiale s'avère inopérante pour la description de nombreux emplois.

<sup>59</sup> D. Leeman et C. Vagner (à paraître, texte dont nous avons pris connaissance après la rédaction du présent travail), commentant *en urgence* et *d'urgence*, font l'analyse suivante : «[...] la préposition *en* (conformément à l'hypothèse guillaumienne) «reverse» sur le sujet l'idée prototypique associée au nom qu'elle régit : une opération *en urgence* est (présentée comme) un type d'opération [qui] n'est pas une opération comme les autres en ceci qu'elle ne se déroule pas normalement [...]» «[...] la préposition *de*, en suivant encore G. Guillaume, suppose un point de vue rétrospectif [...] considéré depuis son point d'aboutissement [...]. *On a dû l'opérer d'urgence* correspondrait à l'interprétation «l'urgence était de l'opérer» où l'urgence est présentée comme la cause de / ce qui guide la nécessité de l'opérer.» De même, les propositions de P. Cadiot ne nous paraissent pas incompatibles avec la nôtre : «*À* : ponctualité/ prospectif/intension/fonction ; *de* : continu/acquis/extension/ ; *en* : «prise de possession par le dedans» (Gougenheim) [...]» (1997a : 40). «Avec [les prépositions «non spatiales»], l'espace comme tel s'évanouit. Il semble que [...] *en* instruit une opération de coalescence où l'espace n'est impliqué que comme la portée d'un sous-ensemble d'exemples sans aucune spécificité linguistique [...] *de* renvoie à une extension figurée comme préconstruite sans privilège du spatial. Quant à *à*, vecteur d'un point, la dimension purement constructiviste de son instruction ressort bien de sa multiplicité d'emplois dans des domaines non spatiaux [...]» (1997a : 250)

<sup>60</sup> Nous avons pu réinvestir les propriétés dégagées ici dans l'analyse d'une relation diachronique et stylistique dans l'emploi de *en* devant des noms de lieux sociaux dans sa concurrence avec *au* devant *chômage*. Saunier (2010) a mis en évidence que *en* est plus fréquent que *au* devant *chômage* dans les médias de masse.

L'optique contrastive adoptée ici est mue également par la volonté d'éviter une trop grande généralité dans la caractérisation d'une préposition, caractérisation devant permettre de rendre compte des contraintes et effets de sens dans les constructions et collocations où la préposition est en concurrence avec d'autres<sup>61</sup>. Ainsi, une définition, fût-elle sous forme de phrase schématique et abstraite, nous paraît difficilement falsifiable et réinvestissable dans une analyse détaillée à visée explicative.

Nous espérons avoir montré l'intérêt d'une approche en termes de propriétés, qui en l'occurrence, pour ces trois prépositions, ont trait à la prépondérance de tel ou tel terme (X pour *à*, X-Y pour *en*, Y pour *de*), au mode de présence de Y (au regard de 'autre que Y' pour *à*, du point de vue de X pour *en*, «en soi» pour *de*), au statut de X (autonome avec *à*, affecté avec *en*, conditionné avec *de*), et au type de rapport qu'ils entretiennent (indépendance avec *à*, interdépendance avec *en*, dépendance avec *de*).

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bartning I., 1996, Éléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français, *Langue française* 109, p. 29-43.
- Bottineau D., 2013, L'opérateur *en* en linguistique instructionnelle éactive, *Langue française* 178, p. 41-58.
- Brøndal V., 1943, *Essais de linguistique générale*, Copenhague, Ejnar Munksgaard.
- Brøndal V., 1950, *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*, Copenhague, Ejnar Munksgaard.
- Brunot F. & Bruneau Ch., 1949, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.
- Cadiot P., 1989, Dimensions de la préposition, *Travaux de linguistique et de philologie* 27, p. 57-74.
- Cadiot P., 1997a, *Les Prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- Cadiot P., 1997b, De la préposition simple à la locution : les paramètres de la notion de préposition incolore, *Faits de Langues* 9, p. 127-134.
- Cervoni J., 1991, *La Préposition : étude sémantique et pragmatique*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. Champs linguistiques.
- Corblin F., 2011, Des définis para-intensionnels : *être à l'hôpital, aller à l'école*, *Langue française* 171, p. 55-75.
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome I, Paris, Ophrys.
- De Mulder W. & Amiot D., 2013, *En* : de la préposition à la construction, *Langue française* 178, p. 21-39.
- Englebert A., 1992, *Le «petit mot» de. Étude de sémantique historique*, Genève-Paris, Droz.
- Fahlin C., 1942, *Étude sur l'emploi des prépositions en, à, dans au sens local*, Uppsala, Almqvist et Wiksell.

<sup>61</sup> Ces trois prépositions se rencontrent également dans la formation de trois marqueurs discursifs : *au fait, en fait* et *de fait*, qui font l'objet d'une étude à part, dans la continuité directe du présent travail. SAUNIER (à paraître 2016).

- Fraczak L., 2009, *Capacité à ou capacité de ?* Préposition à et «vision ambivalente», in dir. J. François, E. Gilbert, C. Guimier, M. Krause, *Autour de la préposition*, Caen, PUC, p. 293-302.
- Franckel J-J. & Lebaud D., 1991, Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe, *Langue française* 91, p. 56-79.
- Franckel J-J. & Lebaud D., 2006, De la couleur des prépositions dans leurs emplois fonctionnels, *Modèles linguistiques* 54, p.51-66.
- Franckel J-J. & Paillard D., 2007, *Grammaire des prépositions, 1*, Paris, Ophrys.
- Gougenheim G., 1947, Études linguistiques, *Mélanges 1945 de la faculté des Lettres de Strasbourg*, 5, Paris, Belles-Lettres.
- Gougenheim G., 1950, Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition *en* en français, *Grammaire et psychologie*, Paris, PUF.
- Gougenheim G., 1959, Y a-t-il des prépositions vides en français ?, *Le Français moderne* 27, p. 1-25.
- Grevisse M., 2009, *Le petit Grevisse. Grammaire française*, Bruxelles - De Boeck, Duculot.
- Guimier C., 1978, *En et dans* en français moderne : Étude sémantique et syntaxique, *Revue des langues romanes* 53, p. 277-306.
- Hulk A., 1996, L'«autre» *de* : une tête quantificationnelle ?, *Langue française* 109, p. 44-59.
- Kupferman L., 1996, Un bien grand mot : *de*. De la préposition au mode de quantification, *Langue française* 109, p. 3-8.
- Larbaud V., 1934, «Aller en Canada», *La Revue de Paris* Juillet-août 1934, p. 661-664.
- Leeman D., 1997, Sur la préposition *en*, *Faits de langue* 9, p. 135-144.
- Leeman D., 2008, Prépositions du français : état des lieux, *Langue française* 157, p. 5-19.
- Leeman D. & Vaguer C. (ed.), 2006, *Modèles linguistiques 54 : La préposition en français (II)*. Tome XXVII/2, Toulon, Dauphins.
- Leeman D. & Vaguer C., 2015 à paraître, Etats d'urgence : *en urgence* ou *dans l'urgence*, deux expressions synonymes ?, *Scolia* 29.
- Le Pesant D., 2006, Esquisse d'une classification syntaxique des prépositions simples du français, *Modèles linguistiques* 53, p. 51-74.
- Marque-Pucheu C., 2008, La couleur des prépositions à et *de*, *Langue française* 157, p. 74-105.
- Mélis L., 2003, *La Préposition en français*, Paris, Ophrys.
- Pottier B., 1962, *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Reboul S., 1994, *A la Guadeloupe / en Guadeloupe* : vers une interprétation cognitive ?, *Langue française* 103, p. 68-79.
- Réquedat F., 1980, *Les Constructions verbales avec l'infinitif*, Paris, Hachette, coll. Recherches/Applications.
- Saunier E., 1996, *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique. Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir*, Thèse, Université de Paris X-Nanterre.
- Saunier E., 2014 à paraître, *Au fait, de fait, en fait* : trois modes de repérage subjectif, *Actes du Colloque A l'articulation du lexique, de la grammaire et du discours. Marqueurs grammaticaux et marqueurs discursifs*, Université Paris 3, mai 2014, PUPS.
- Saunier E., soumis, *En chômage ou au chômage* : les motifs d'une variation.



- Spang-Hanssen E., 1963, *Les Prépositions incolores du français moderne*, G.E.C. Gads Forlag, Copenhague.
- Tamba I., 1983, La composante référentielle dans *un manteau de laine / un manteau en laine*, *Langue française* 57, p. 119-128.
- Vaguer C., 2006, Bibliographie générale sur les prépositions du français, *Modèles linguistiques* 54, XXVII/2, p. 171-203.
- Vaguer C., 2008, Classement syntaxique des prépositions simples du français, *Langue française* 157, p. 20-36.
- Vigier D., 2013, Sémantique de la préposition *en* : quelques repères, *Langue française* 178, p. 3-19.

### Annexe : propriétés syntaxiques Statut du SP

Incident (Extra-phrasique)	Intra-phrasique						
	Ajout de phrase	Ajout du SV	Emploi prédicatif autonome	Argumental			
				Complément du prédicat Cliticisable	Non cliticisable	Constituant d'un semi-auxiliaire ou opérateur	Élément d'un SN (y compris statut de mot composé)
<i>à propos</i>	<i>à 8h, au Mexique</i>	<i>aimer à perdre la raison</i>	<i>ce livre reste à vendre</i>	<i>elle s'attaque au chapitre 3</i>	<i>remonter à six mois</i>	<i>se mettre à trembler donner à réfléchir</i>	<i>ode à la liberté chanson à la mode</i>
<i>en réalité</i>	<i>en pleine nuit, en Bourgogne</i>	<i>vaincre en chantant</i>	<i>ces bijoux sont en or</i>		<i>abonder en citations</i>		<i>des couverts en inox une équipe en vadrouille*</i>
<i>de surcroît</i>	<i>de mon temps, du balcon</i>	<i>agir de concert*</i>	<i>Lisa est de Marseille</i>	<i>elle est amoureuse de Camille</i>	<i>dater de trois jours</i>	<i>finir de manger</i>	<i>le lustre du salon une solution de bas étage</i>

### Nature du constituant régi

SN : type de N tête				SA	Proposition	
humain	concret inanimé	localisateur spatial ou temporel	prédicatif		infinitive	complétive
<i>associer Paul à Marie</i>	<i>mélanger à la farine</i>	<i>au printemps, au jardin</i>	<i>résister à la tentation</i>	<i>Sauf : (de gros) à minuscule*</i>	<i>ne perds pas ton temps à lui répondre</i>	<i>je m'attends à ce qu'il échoue</i>
<i>voir en elle une future présidente*</i>	<i>se transformer en liquide</i>	<i>en été, en forêt</i>	<i>se confondre en excuses*</i>	<i>voir en grand, s'habiller en rouge</i>		<i>ce texte est atypique en ce qu'aucun personnage n'est caricaturé</i>
<i>séparer Paul de Marie</i>	<i>se gaver de confiture</i>	<i>de nuit, de chez nous*</i>	<i>couvrir d'éloges</i>	<i>quelqu'un d'intéressant</i>	<i>elle s'est chargée de vérifier les convecteurs</i>	<i>tout cela vient de ce que Marie est absente</i>

\*Ajouté par nous.

Tableaux réalisés à partir de Le Pesant (2006) et Vaguer (2008).  
Le mode de présentation est le nôtre. Certains exemples sont repris, d'autres modifiés, ou ajoutés (lorsque le cas de figure n'était pas répertorié par les auteurs).